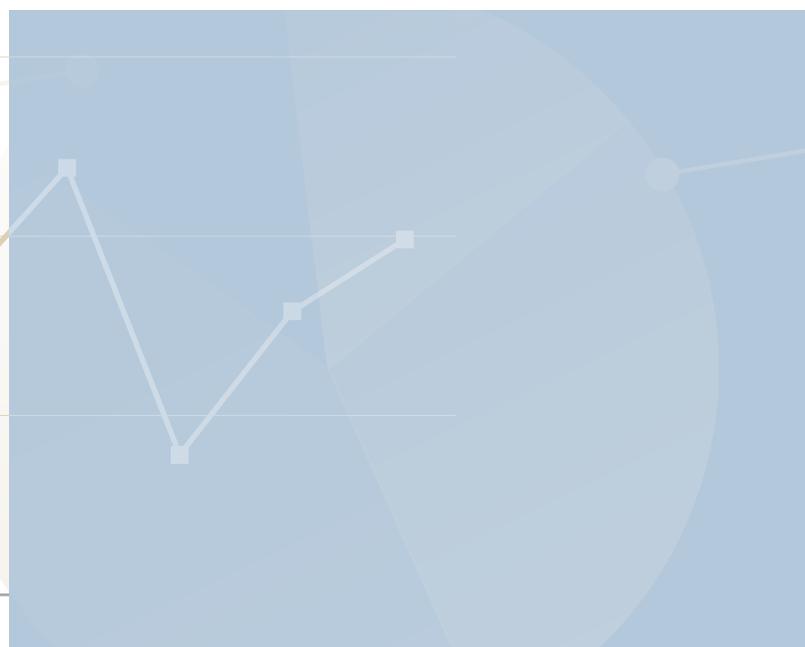


RAPPORT ANNUEL

2016



CICA-RE

EXERCICE 2016

Les Principaux Indicateurs

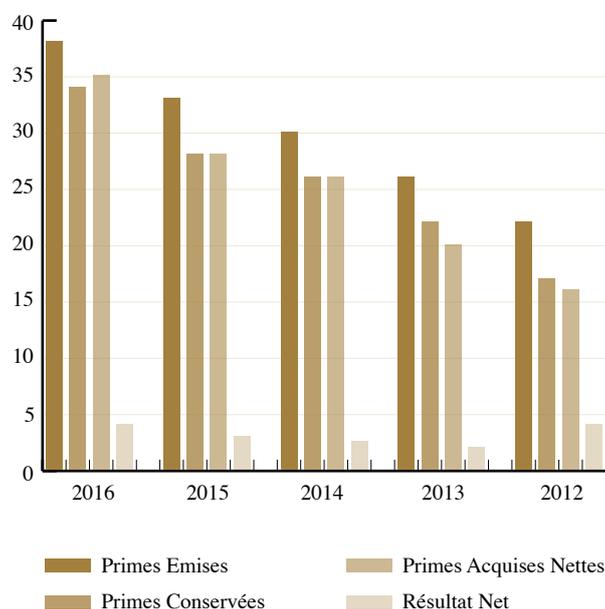
		2016	2015	2014	2013	2012
Exploitation	Primes Emises	38 229	33 190	30 270	25 937	21 568
	Primes Conservées	34 193	28 667	26 889	21 931	18 471
	Primes Acquises Nettes	34 649	28 659	26 099	20 569	17 687
	Résultat Net	3 781	3 240	2 656	2 114	3 929
Structure Financière	Fonds Propres	39 243	36 582	34 146	31 563	27 761
	Total de l'actif	82 648	79 896	75 892	71 312	64 598

Chiffres en Millions de francs CFA

Rating

	AM Best		GCR	
Financial Strength Rating (FSR)	B		National (zone CIMA)	AA
Issuer Credit Rating (ICR)	bb+		International	BB+

Exploitation



Structure Financière

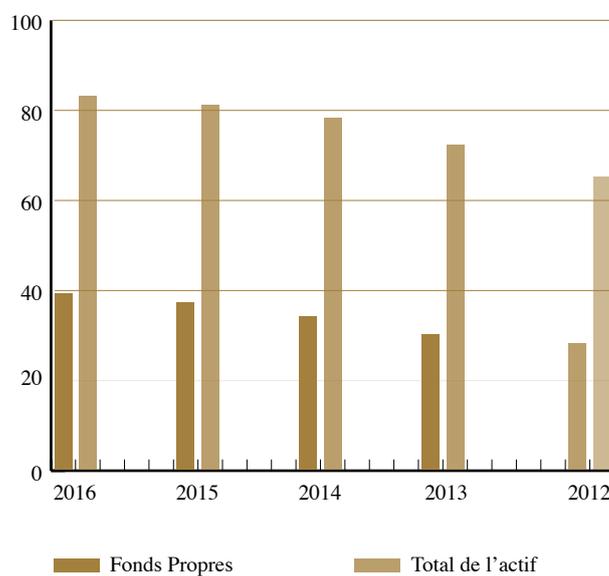


TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
DIRECTION GÉNÉRALE	5
A PROPOS	6
<hr/>	
I CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT COMMERCIAL	7
<hr/>	
II LES OPÉRATIONS	
A. Les produits	8
1 - Le chiffre d'affaires	8
2 - Les provisions de primes	12
3 - Les autres produits	12
B. Les charges	12
1 - Les charges de sinistres	12
2 - Les commissions	14
3 - Les autres charges	14
4 - Le ratio combiné	14
C. Les Résultats	15
1 - Les résultats techniques	15
2 - Le résultat net de l'exercice	16
3 - L'affectation du résultat net	16
<hr/>	
III PERSPECTIVES	17
<hr/>	



GCR Zone CIMA AA
International BB+

EXERCICE 2016

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2016



**Alexandre
Galloy YOKA**

Administrateur Représentant
le Groupe d'Etats Congo-Brazzaville
et Benin. Directeur des
assurances du Congo-Brazzaville.

**Président du Conseil
d'Administration**



**Mamadou
DEME**

Administrateur Représentant
l'Etat du Sénégal
Directeur des assurances



**Jean Kakou
DIAGOU**

Administrateur Représentant
les Privés Ivoiriens
Président du groupe NSIA



**Mamadou
SY**

Administrateur Représentant
le groupe d'Etats Mali, RCA, Niger
Chef de Division des Assurances
du Mali



**Bassary
TOURE**

Administrateur Représentant
la BOAD
Vice-Président de la BOAD



**Karim
DIARASSOUBA**

Administrateur Représentant
l'Etat de Côte d'Ivoire
Directeur des assurances



**Prisca Raymonda
NLEND**

Administrateur Représentant
l'Etat du Gabon
Directrice des assurances



**Abel Blaise
EZO'O ENGOLO**

Administrateur Représentant
l'Etat du Cameroun
Directeur des assurances

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2016



**Semde Aminata
OUEDRAOGO**

Administrateur Représentant
l'Etat du Burkina-Faso
Directrice des assurances



**Lymda-ouro
AYEVA**

Administrateur Représentant
le Groupe d'Etats Togo et Tchad
Directeur des assurances du Togo



**Maurice
MATANGA**

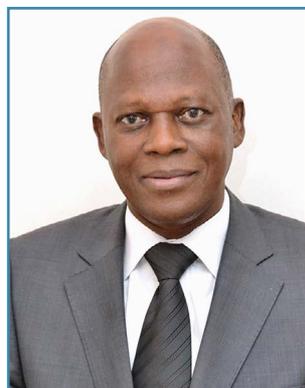
Administrateur Représentant
le groupe CHANAS Assurances et FSA
Président de CHANAS Assurances



**Aminata
CISSE DEMBELE**

Administrateur Représentant le groupe
«AUTRES SOCIETES d'ASSURANCES»
Directrice Générale des assurances
LAFIA SA du Mali

DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2016



**Jean-Baptiste N.
KOUAME**

Directeur Général



**Hippolyte
OYOUBA**

Directeur Général Adjoint

AVANT PROPOS

LE TRENTE TROISIÈME RAPPORT ANNUEL PRÉSENTE L'EXERCICE COMPTABLE 2016, DÉCRIT LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LA COMPAGNIE A ÉVOLUÉ ET INDIQUE LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.

Le chiffre d'affaires 2016 s'établit à 38,229 milliards de FCFA et connaît une hausse de 15,18% par rapport à l'exercice précédent. Les affaires réalisées en zone CIMA représentent 50,71% du chiffre d'affaires global 2016 contre 53,84% en 2015.

Les cessions légales représentent 22,57% (23,64% en 2015) du chiffre d'affaires et enregistrent une baisse de 1,07 point par rapport à l'exercice précédent. Les conventionnelles qui, l'exercice écoulé, représentaient 76,36% du chiffre d'affaires, s'élèvent en 2016 à 77,43% toutes zones confondues en valeur relative, et enregistrent une hausse en nominal de 16,80%.

Le total du bilan s'élève à 82,648 milliards de FCFA contre 79,895 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 2,753 milliards de FCFA en valeur absolue et de 3,47% en valeur relative. Les résultats techniques des Acceptations brutes atteignent 9,620 milliards de FCFA. Le bénéfice de l'exercice, après déduction des frais généraux et amortissements, et sous l'effet des profits et pertes hors exploitation, s'élève à 3,781 milliards de FCFA contre 3,240 milliards de FCFA en 2015. **Il représente 18,91% du capital social.**

Ce rapport décrit dans une première partie, le contexte économique et l'environnement commercial pendant l'exercice sous revue et dans une deuxième partie, sous le titre « Les Opérations », l'analyse de l'exploitation.

Enfin, le rapport présente un aperçu sur les perspectives de la compagnie au cours des prochains exercices.

Sur le plan international, l'année 2016 s'est déroulée dans un contexte global marqué par une certaine stagnation de l'activité économique. Cette croissance moyenne est inégalement répartie entre les pays et ne met pas en évidence les grands contrastes qui existent au sein même de chacune des régions du monde, et dans les rapports de ces régions entre elles, notamment entre les pays avancés, les pays émergents et en développement, et les pays d'Afrique sub-saharienne.

En 2016, la croissance de l'économie mondiale s'est établie, en glissement annuel, à 3,1 % du Produit Intérieur Brut après 3,2 % en 2015, en raison du ralentissement de l'activité dans les pays avancés, d'une stabilisation dans les économies émergentes et en développement et de la poursuite de la baisse des cours du pétrole brut sur les marchés mondiaux.

Par région, la croissance des économies avancées a ralenti à 1,6 % en 2016 contre 2,1 % en 2015. La croissance des activités économiques aux Etats-Unis s'est établie à 1,6% en 2016, contre 2,6% en 2015, tandis que dans la zone euro, la croissance de l'activité en 2016 est demeurée quasi-stable dans la plupart des pays, à un taux de 1,7% du PIB, contre 2% en 2015, en raison des incertitudes liées, entre autres, au «Brexit» et à l'émergence de tendances protectionnistes dans le monde.

Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique s'est stabilisée à un taux de croissance du PIB réel de 4,1 % en 2016 et en 2015. La Chine et l'Inde ont affiché une croissance de 6,7% et 6,6% respectivement contre 6,9% et 7,6% en 2015.

En Afrique subsaharienne, la croissance a ralenti considérablement en raison principalement de la poursuite de l'ajustement à la baisse des prix des produits de base. Le taux de croissance a ainsi reculé de 3,4 % en 2015 à 1,6 % en 2016, taux le plus bas jamais connu depuis 22 ans sur le continent africain. On observe cependant un grand contraste entre les pays exportateurs de pétrole (Nigéria, Angola...) où la croissance s'est effondrée avec la chute des recettes d'exportation, et les pays importateurs nets de pétrole qui ont bénéficié comme d'un allègement de leurs dépenses d'importation.

Les deux zones constituant la zone domestique de la CICA-RE, à savoir l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ont également connu des performances contrastées, compte tenu de leurs caractéristiques structurelles respectives, particulièrement en matière de diversification économique, de sécurité alimentaire, de dotations en ressources naturelles...

C'est ainsi que **dans la Zone UEMOA**, à vocation beaucoup plus agricole, l'activité économique a connu une croissance de 6,8% en 2016 contre 6,6% en 2015.

Dans ce contexte de stagnation économique mondiale, les économies des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont fait preuve de résilience au cours de l'année 2016. Au plan régional, l'UEMOA a été affectée par la dégradation de la conjoncture économique au Nigeria, principal partenaire commercial de certains Etats membres de l'Union.

L'inflation est restée faible dans l'UEMOA en 2016, se situant à 0,3%, contre 1% en 2015, à la faveur du bon approvisionnement des marchés en produits céréaliers de grande consommation et de l'orientation baissière des prix des produits pétroliers.

L'exécution des finances publiques a été marquée par la poursuite des dépenses d'investissements en vue du renforcement des infrastructures de base, dans un contexte de hausse des ressources publiques. Le déficit budgétaire, base engagements, s'est établi à 4,0% en 2016, en baisse de 0,1 point de pourcentage du PIB par rapport à 2015.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés, en 2016, par une diminution du déficit du compte des transactions courantes de 1,2 point de pourcentage du PIB, sous l'effet essentiellement de la baisse de la facture des importations de produits pétroliers, tirant profit de la chute du prix du baril de pétrole. Par contre, le solde global de la balance des paiements s'est dégradé, en passant d'un déficit de 191,5 milliards en 2015 à un déficit de 951,2 milliards en 2016.

Les agrégats monétaires ont été, dans l'ensemble, orientés à la hausse en 2016. La masse monétaire s'est accrue de 10,2%.

En ce qui concerne les pays de la CEMAC, réputés exportateurs de pétrole, la croissance s'est ralentie au cours de l'année 2016, en raison principalement des effets persistants de la chute des cours du pétrole et dans une certaine mesure, de l'effort budgétaire pour le maintien de la sécurité en République Centrafricaine et dans l'Extrême Nord du Cameroun. Ainsi, les estimations des services de la BEAC font ressortir :

- un taux de croissance du PIB réel en recul à 0,1% (-6,4 % pour le secteur pétrolier et +2,3 % pour le secteur non pétrolier) contre 1,9 % en 2015,
- une baisse des tensions sur les prix, le taux d'inflation étant revenu à 1,1 % contre 2,5 % en 2015,

- une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons en augmentation à 5,6 % du PIB contre 3,3 % du PIB en 2015, et
- une légère amélioration du déficit des transactions courantes de la CEMAC qui est passé de 12,2 % en 2015 à 11,7 % du PIB en 2016.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire a reculé de 5,7 % contre -1,3 % en 2015, et le taux de couverture extérieure de la monnaie a subi une contraction notable pour revenir à 56,8 % contre 77,1 % un an plus tôt. Ainsi, l'on a enregistré une position nette débitrice de l'ensemble des Etats sur le système bancaire de la CEMAC en raison du recours de la plupart des Etats aux avances statutaires de la BEAC et aux appuis des banques.

En outre, l'exécution du budget des Etats s'est soldée en 2016 par un déficit global, base engagements hors dons de 2 512,2 milliards, en hausse de 67,0 % par rapport à celui réalisé sur la même période en 2015.

En définitive, le déficit global de la balance des paiements s'est accru de 12,4 % pour atteindre 3 391,8 milliards. Il a été couvert par une ponction sur les réserves officielles à hauteur de 3 342,7 milliards et par un financement exceptionnel net de 49,1 milliards.

Face à la chute des ressources budgétaires d'origine pétrolières, les Etats membres de la CEMAC ont eu recours à l'endettement intérieur et surtout extérieur pour combler leur gap de financement et poursuivre quelques travaux d'infrastructures de base. En conséquence, l'encours de la dette publique extérieure s'est établi à 24,6 % du PIB en 2016 après 24,7 % en 2015.

En somme, les pays de l'UEMOA affichent une certaine résilience aux chocs; alors que les pays membres de la CEMAC continuent de subir les effets du ralentissement de l'activité économique mondiale, conjugué avec la baisse continue des prix des produits de base, en particulier le pétrole.

Dans ces conditions, pour faire face à la conjoncture difficile tout en préservant la stabilité macroéconomique, les Ministres des Finances des pays membres de la CEMAC ont résolu d'accélérer la mise en oeuvre effective du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC, cadre de référence à l'élaboration des programmes-pays que chaque Etat devra négocier avec le FMI) afin de profiter de l'accompagnement du FMI et du reste de la communauté financière internationale en vue d'instaurer les conditions d'une relance vertueuse et durable de l'activité économique dans la sous-région.

C'est dans un tel contexte que la CICA-RE a évolué en 2016.

Les résultats obtenus constituent un réel motif d'encouragement dans la poursuite de la mise en oeuvre des stratégies conçues pour le développement de la compagnie et pour le succès de sa marche incessante vers l'excellence.

1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires brut toutes branches confondues s'est élevé à 38,229 milliards de FCFA contre 33,189 milliards de FCFA en 2015, **en hausse** de 5,039 Milliards de FCFA, **soit 15,18%**.

La progression du chiffre d'affaires provient entre autres de la hausse des souscriptions Non Vie et VIE, notamment les acceptations suivantes :

- Cessions légales Vie : de FCFA 1,657 milliard en 2015 à FCFA 1,768 milliard en 2016 ;
- Traités Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 943,669 Millions en 2015 à FCFA 1,539 milliard en 2016 ;
- Cessions légales Non Vie : de FCFA 6,189 milliards en 2015 à FCFA 6,859 milliards en 2016 ;
- Traités conventionnels Non Vie CIMA : de FCFA 2,225 milliards en 2015 à FCFA 2,585 milliards en 2016
- Traités Non Vie hors CIMA Hors Afrique : de FCFA 1,625 milliards. en 2015 à FCFA 2,686 milliards en 2016 ;
- Facultatifs Non-vie CIMA de FCFA 5,902 milliards en 2015 à 6,485 milliards en 2016.
- Facultatifs Non-vie Hors CIMA Afrique de FCFA 2,729 milliards en 2015 à 4,221 milliards en 2016.
- Facultatifs Non-vie Hors CIMA Hors Afrique de FCFA 4,041 milliards en 2015 à 4,663 milliards en 2016.

Cependant, cette hausse a été atténuée par la régression des souscriptions, des conventionnelles Traités vie CIMA, des Facultatifs Vie CIMA, ainsi que par celle des Traités Non Vie Hors CIMA Afrique :

- Conventionnelles Traités Vie CIMA : de FCFA 756,417 millions en 2015 à FCFA 642,415 millions en 2016 ;
- Facultatifs Vie CIMA: de FCFA 1,136 milliard en 2015 à FCFA 1,043 milliard en 2016 ;
- Traités Non Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 5,862 milliards en 2015 à FCFA 5,616 milliards en 2016.

La figure ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires par exercice comptable.

Evolution du chiffre d'affaires par exercice comptable

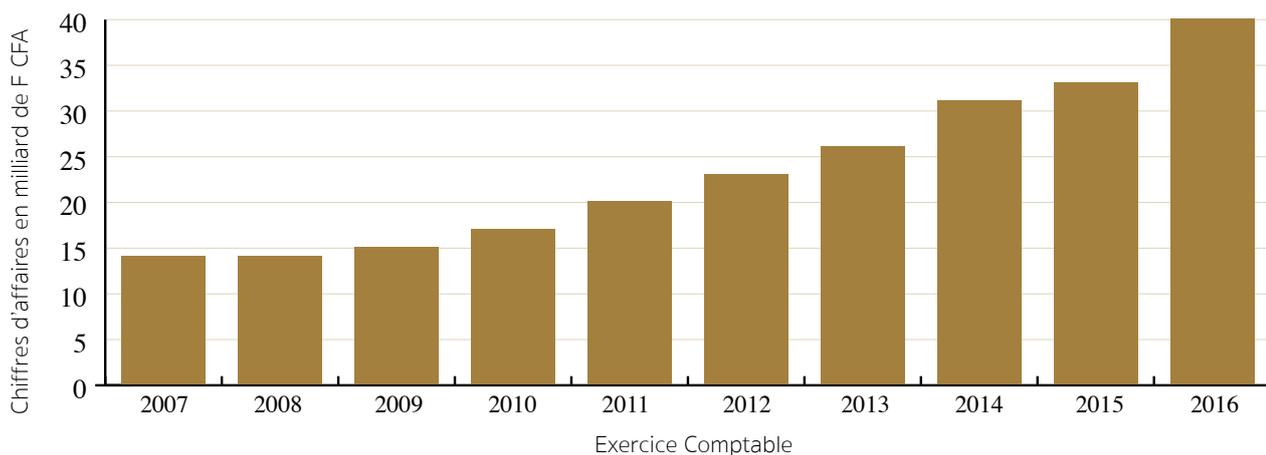


Figure 1. Evolution du chiffre d'affaires par exercice comptable

a) Répartition du chiffre d'affaires par centre de production

Trois centres de production animent l'activité de la Compagnie: le Bureau Régional d'Abidjan, le Bureau Régional de Douala et le Siège.

CENTRE DE PRODUCTION		2015		2016		Variation % (2016/2015)
		Montant	%	Montant	%	
BUREAU REGIONAL DE DOUALA		4 884,64	14,72	6 102,45	15,96	24,93
BUREAU REGIONAL D'ABIDJAN		9 864,79	29,72	11 173,87	29,23	13,27
SIEGE LOME	Non Vie	13 827,92	41,66	15 842,66	41,44	14,57
	Vie	4 612,23	13,90	5 109,63	13,37	10,78
TOTAL SIEGE		18 440,15	55,56	20 952,29	54,81	13,62
TOTAL		33 189,59	100,00	38 228,61	100,00	15,18

Répartition du chiffre d'affaires par centre de production (les chiffres sont en millions de F CFA)

Le Bureau Régional de Douala : a enregistré en 2016 une production de 6,102 milliards de FCFA contre 4,884 milliards de FCFA en 2015 en hausse de 24,31%, et représentant 15,96% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

Le Bureau Régional d'Abidjan : le chiffre d'affaires généré par ce centre de production s'est établi en 2016 à 11,173 milliards de FCFA contre 9,864 milliards FCFA en 2015 en hausse de 13,27%, soit 29,23% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

Le Siège : le chiffre d'affaires réalisé par le siège s'établit à 20,952 milliards de FCFA dont 5,109 milliards de FCFA pour la Vie et 15,842 milliards de FCFA au titre de la Non Vie. Il est globalement en hausse de 13,62% et contribue à hauteur de 54,81% au chiffre d'affaires global 2016.

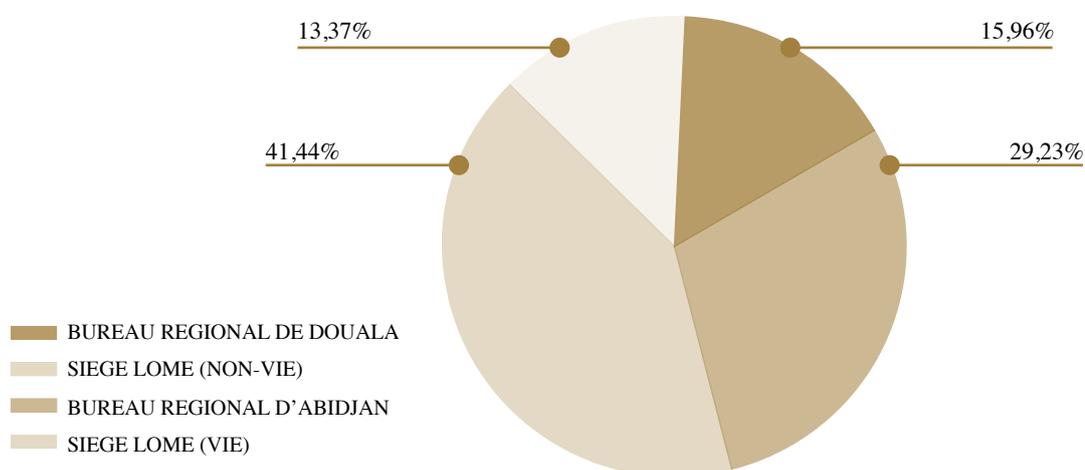


Figure 2. Répartition du chiffre d'affaires 2016 par centre de production

b) Le chiffre d'affaires par branche

Au cours de l'exercice sous revue, s'agissant de l'activité Non Vie, les branches Incendie, Risques Annexes et Risques Techniques restent dominantes dans le chiffre d'affaires auquel elles ont contribué à hauteur de 26,808 milliards de FCFA. Les branches Automobile et Accident suivent avec 4,107 milliards FCFA. Ces montants représentent respectivement 70,13% et 10,75% du montant total des primes. Les primes générées par les branches Transport, Aviation représentent respectivement 5,72% et 0,04% de la production totale.

Quant aux acceptations de la branche Vie, elles s'élèvent à 5,109 milliards de FCFA soit, 13,37% du chiffre d'affaires de la Compagnie.

On constate que la plupart des branches enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires sauf les branches Transports et Aviation qui enregistrent des baisses respectives de -11,85% et -88,63%.

BRANCHES	2015		2016		Variation % (2016/2015)
	Montant	%	Montant	%	
Incendie - RA-RT	22 583	68,04	26 808	70,13	18,71%
Transports	2 481	7,48	2 187	5,72	-11,85%
Auto-RCD-AT Accidents	3 374	10,17	4 108	10,75	21,74%
Aviation	139	0,42	16	0,04	-88,63%
Total NON-Vie	28 577	86,10	33 119	86,63	15,89%
VIE	4 612	13,90	5 110	13,37	10,78%
TOTAL GÉNÉRAL	33 190	100,00	38 229	100,00	15,18%

Tableau 2. Chiffre d'affaires 2016 par branche (en millions de F CFA)

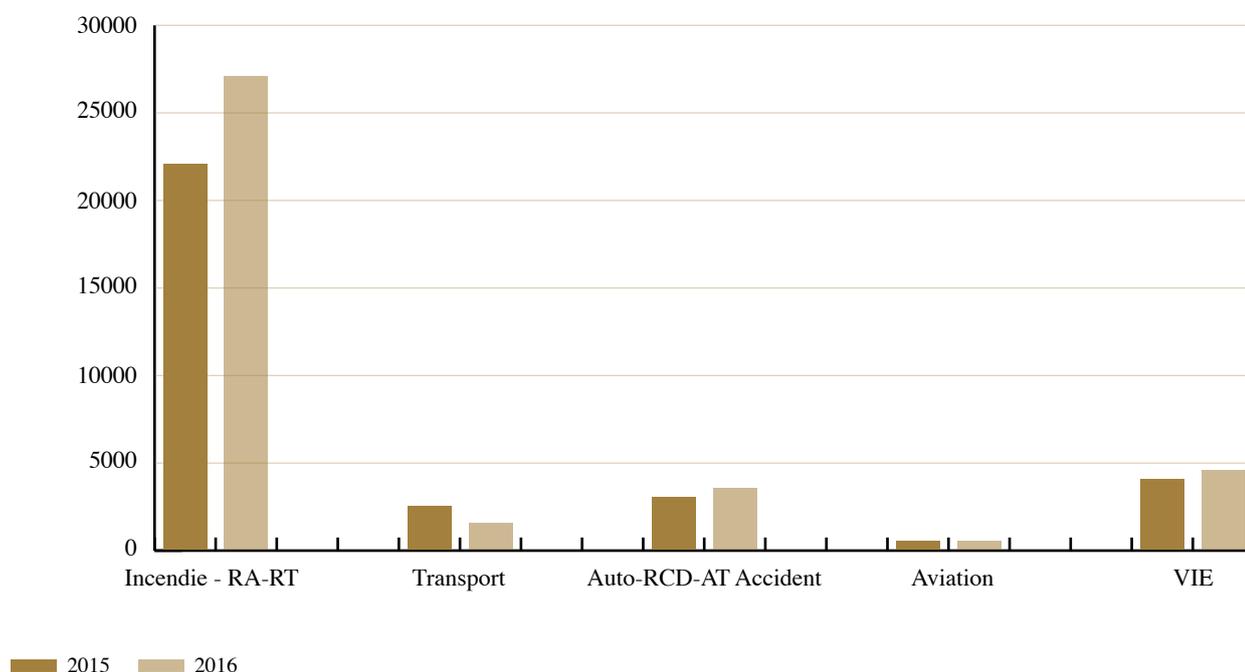


Figure 3. Chiffre d'affaires 2016 par branche d'assurance

2. LES PROVISIONS DE PRIMES (CHIFFRES EN MILLIERS DE FCFA)

Elles comprennent :

Provisions mathématiques de la branche Vie	2 041 923 FCFA
Provisions de primes des branches élémentaires (Non Vie)	4 692 443 FCFA
TOTAL	6 734 366 FCFA
contre 6 761 501 321 FCFA au 31 décembre 2015, soit une baisse de 0,40%.	

3. LES AUTRES PRODUITS

Ils se composent comme suit :

Intérêts bancaires	1 045 376
Intérêts des prêts et autres placements	803 207
Intérêts sur dépôts espèces	322 761
Produits accessoires	945
TOTAL	2 172 289 FCFA
contre 2 257 816 FCFA au 31 décembre 2015 soit, une légère baisse de -3,79 %	

Les autres produits représentent 5,68% du chiffre d'affaires et permettent d'amortir 40,40% des frais généraux. Les produits accessoires proviennent essentiellement de la vente des dossiers d'appel d'offre pour l'acquisition de diverses fournitures.

B. Les Charges

1. LES CHARGES DE SINISTRES

Les charges de sinistres sont composées des sinistres payés et de la variation des provisions de sinistres à la clôture (+) et à l'ouverture (-).

a) Les sinistres payés

Ils s'élèvent à FCFA 17,909 milliards au 31 décembre 2016 contre 14,678 milliards au 31 décembre 2015, en hausse de FCFA 3,230 milliards, soit 22%.

Les rétrocessionnaires ont participé aux sinistres payés en 2016 pour FCFA 1,058 milliard, soit 5,91% contre 13,960 millions en 2015. Il est à noter qu'un montant de FCFA 6,265 milliards demeure à la charge des rétrocessionnaires au titre des sinistres en suspens (Vie et Non Vie) à fin 2016.

b) Les provisions de sinistres à payer au 31 décembre 2016

Les provisions de sinistres à payer sont évaluées à FCFA 29,640 milliards contre 28,298 milliards au 31 décembre 2015. Ces provisions ont été estimées selon les méthodes actuarielles.

Elles se ventilent en :

En milliers de FCFA)

Provisions SAP VIE	1 187 677
Provisions SAP Non Vie	28 452 848
TOTAL	29 640 525

Sous l'influence de la variation des provisions de sinistres à payer, les sinistres de compétence de l'exercice 2016 s'établissent à FCFA 19,030 milliards contre 15,157 milliards en 2015. La hausse observée au niveau des provisions s'explique essentiellement par les sinistres importants de 2015 et 2016. En effet, une hausse de la sinistralité Hors CIMA due à certains sinistres influence la sinistralité globale. Les rétrocessionnaires participent à la charge de sinistre de compétence pour FCFA 2,646 milliards, soit 13,91% du montant global des sinistres de compétence.

On note que les provisions en monnaie convertie au 31/12/2015 de FCFA 28,298 milliards ont été reprises en 2016 pour un montant de 28,519 milliards, soit une variation de FCFA 220,868 millions imputable à l'évolution du taux de change au 31/12/2016.

En effet, dans le concept de la comptabilité pluri monétaires utilisée par la CICA-RE et par la plupart des réassureurs internationaux, les provisions en monnaies originales au 31/12/N sont converties au cours en vigueur au 31/12/N alors que les reprises de ces provisions en monnaies originales sont converties au cours en vigueur au 31/12/N+1.

c) Les ratios charges de sinistres sur primes acquises (S/P) par branche

On constate que le ratio de sinistralité passe à 49,69% en 2016 contre 45,74% en 2015. Cette hausse constatée de la sinistralité est la conséquence directe des sinistres importants survenus en 2015 et 2016. Néanmoins, ce taux de sinistralité demeure acceptable par rapport aux normes généralement admises. Le tableau et le graphique ci-après comparent les charges de sinistres et les primes acquises en 2015 et en 2016.

BRANCHES	PRIMES ACQUISES 2016	CHARGES DE SINISTRES 2016	TAUX S/P en % 2016	TAUX S/P en % 2015
Incendie - RA-RT	27 112 040	14 011 711	51,68	53,91
Transports	2 254 296	1 226 770	54,42	10,16
Auto-RCD-AT Accidents	4 126 581	1 961 040	47,52	33,36
Aviation	37 582	(101 307)		28,51
Total NON-Vie	33 530 499	17 098 215	50,99	47,42
VIE	4 764 460	1 932 100	40,55	35,23
TOTAL GENERAL	33 294 959	19 030 314	49,69	45,74

Tableau 3: Primes acquises et S/P par branche d'assurance (les chiffres sont en milliers de F CFA)

La figure 7 montre que le ratio S/P de la compagnie a évolué, entre 2007 et 2016, de façon maîtrisée avec un minimum de 37% et un maximum de 55%, induisant une sinistralité moyenne de 45,84%.

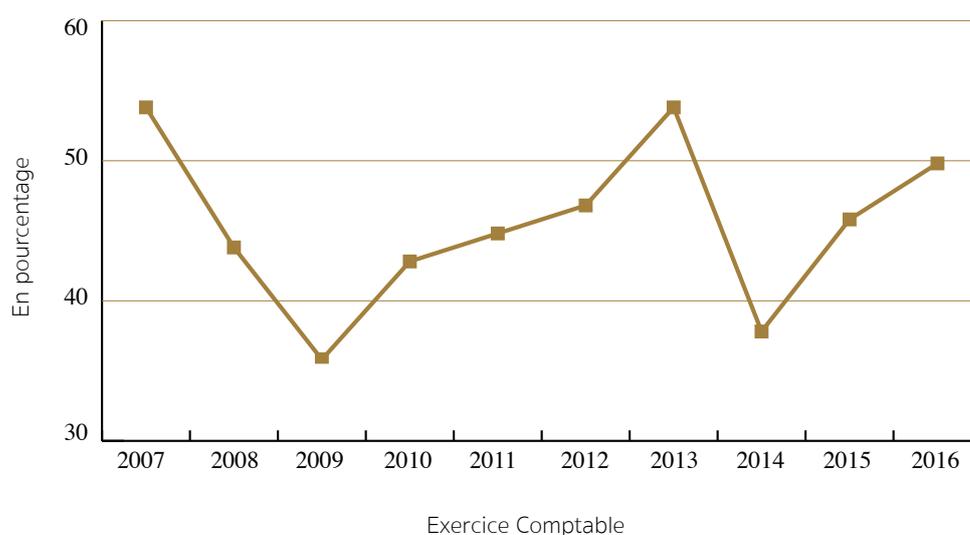


Figure 4. Evolution du ratio S/P de 2007 à 2016

2. LES COMMISSIONS

Les Commissions Vie et Non Vie s'élèvent à FCFA 9,644 milliards au 31 décembre 2016 contre 8,593 milliards au 31 décembre 2015. Elles représentent en moyenne 25,23% du chiffre d'affaires en 2016 contre 25,89% en 2015. La contribution des rétrocessionnaires aux charges de commissions a atteint FCFA 158,902 millions, soit 1,65% des commissions totales.

3. LES AUTRES CHARGES

Les autres charges de l'exercice 2016 s'élèvent à FCFA 5,376 milliards, soit 14,06% du chiffre d'affaires 2016 contre 4,643 milliards représentant 13,99% du chiffre d'affaires en 2015. Les autres charges hors dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à FCFA 4,783 milliards, soit 95,26% des prévisions budgétaires de FCFA 5,021 milliards, s'analysant en une économie 238,244 millions de FCFA.

4. LE RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné, exprimé en pourcentage des primes acquises, mesure la rentabilité opérationnelle des assureurs et réassureurs. Si ce ratio est supérieur à 100%, le réassureur est techniquement en perte avant le profit réalisé par ses placements. Il s'agit en fait d'un ratio qui tient compte de la sinistralité, des dépenses administratives et des autres frais de gestion. Il est plus pertinent pour les branches Non Vie.

On constate que la plupart des branches enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires sauf les branches Transports et Aviation qui enregistrent des baisses respectives de -11,85% et -88,78%.

	2015	2016	Variation
Frais de gestion *	3 505 556	4 069 976	563 420
Commissions et courtages	7 439 396	8 450 237	1 010 841
Charges de sinistres	13 544 041	17 098 215	3 554 174
Charges totales	24 488 993	29 618 428	5 128 435
Primes acquises	28 558 998	33 530 499	4 971 501
Ratio Combiné	85,75%	88,33%	2,58%

*Hors frais financiers et dotations aux amortissements et provisions

Tableau 4. Ratio Combiné 2015 – 2016 (chiffres en milliers de FCFA)

C. La Retrocession

Le ratio combiné de la CICA-RE, en Non Vie s'élève en 2016 à 88,33% contre 85,75% en 2015, accusant une légère dégradation liée à la hausse de la sinistralité de cette année.

EXERCICES COMPTABLES	2012	2013	2014	2015	2016
Primes acquises rétrocédées	3 068	4 103	3 563	4 481	3 846
Part dans les charges de sinistres	733	3 364	-417	2 043	2 647
Commissions	387	173	122	243	159
Résultat rétrocession	1 947	566	3 859	2 195	840

Tableau 5. Résultat de la rétrocession de 2012 à 2016 (les chiffres sont en millions de F CFA)

Les primes acquises rétrocédées en 2016 sont en baisse de -14,17% par rapport à l'exercice 2015. Cette baisse résulte de la faiblesse des primes d'ajustement 2015 de la rétrocession non-proportionnelle Non Vie.

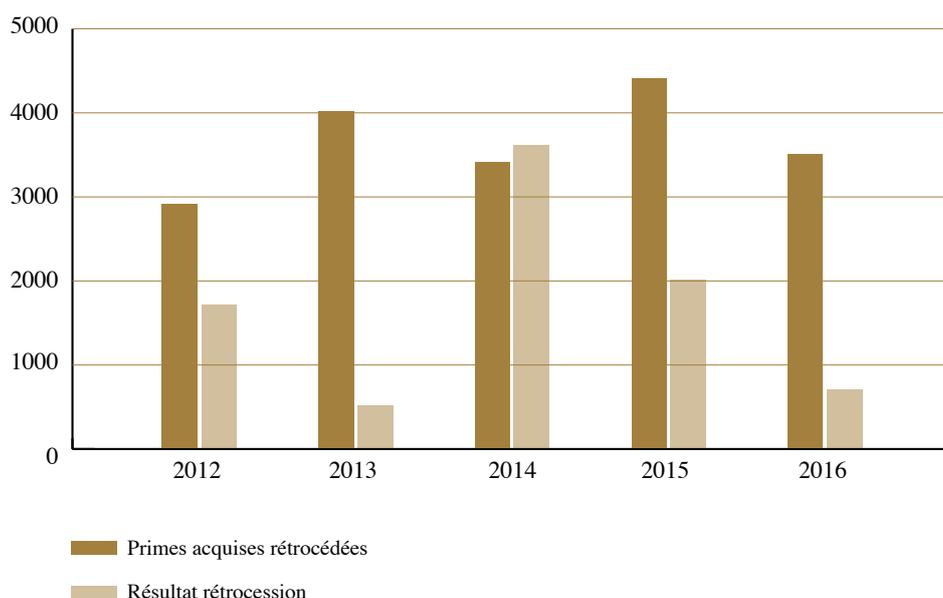


Figure 5. Primes acquises et résultats des rétrocessionnaires de 2012 à 2016

D. Les Résultats

1. LES RÉSULTATS TECHNIQUES

L'exploitation technique de l'exercice 2016 est résumée ci-dessous. Il ressort de ces comptes un résultat technique net de **FCFA 8,780 milliards** qui s'analyse comme suit :

L'Acceptation (chiffres en milliers de FCFA)			
ELEMENTS	NON VIE	VIE	TOTAL
Primes acquises	33 530 499	4 764 460	38 294 959
Sinistres de Compétence	-17 098 215	-1932 100	19 030 314
Commissions	-8 450 237	-1 193 863	-9 644 101
Résultat Technique	7 982 047	1 638 497	9 620 544

La Rétrocession (chiffres en milliers de FCFA)			
ELEMENTS	NON VIE	VIE	TOTAL
Primes acquises	-3 500 509	-145 338	-3 645 847
Sinistres de Compétence	2 760 061	-113 380	2 646 682
Commissions	99 985	58 918	158 903
Résultat Technique	-640 463	-199 800	-840 262
Résultat Technique Net	7 341 584	1 438 697	8 780 282

Tableau 6. Compte d'exploitation simplifié

2. LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation générale de l'exercice 2016 est bénéficiaire de FCFA 5,576 milliards. Sous l'effet des profits et des pertes hors exploitation, l'exercice 2016 se solde par un bénéfice de FCFA 3,781 milliards contre 3,241 milliards en 2015. Le résultat net de l'exercice 2016 représente 9,89% du chiffre d'affaires. La rentabilité du capital est ainsi assurée à concurrence de 18,91% en 2016.

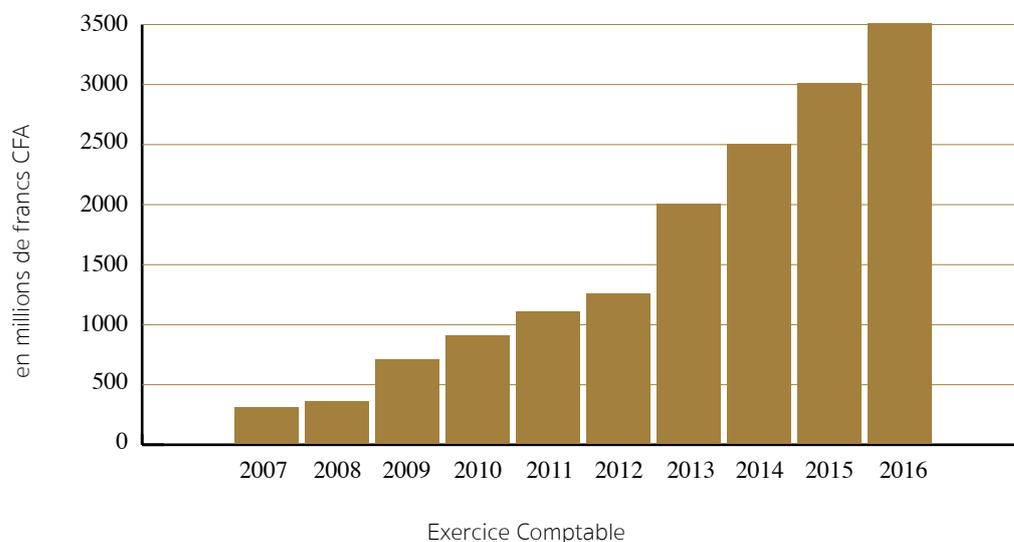


Figure 6. Evolution du résultat net 2007 -2016

3. L'AFFECTATION DU RÉSULTAT NET

Le résultat net de l'exercice 2016 s'élève à FCFA 3 781 095 690

Le plan stratégique de développement révisé pour la période 2015-2020 prévoit la distribution des dividendes à hauteur de 25% à 50% des bénéfices annuels. En conséquence, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net comme suit :

Réserve Légale (1/10 du bénéfice de l'exercice)	378 109 569 FCFA
Réserve facultative	2 267 986 121 FCFA
Bénéfice à distribuer	1 135 000 000 FCFA
TOTAL (Résultat Net)	3 781 095 690 FCFA

Les dividendes à distribuer correspondent à un montant total de 1 135 000 000 FCFA soit 30% du bénéfice réalisé en 2016. Le dividende par action est fixé à 56 750 FCFA.

Les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) pour 2017 tablent sur une accélération de l'activité économique mondiale, en particulier dans les économies émergentes et en développement, avec un taux de croissance à 3,4 %. Toutefois, ces perspectives pourraient être affectées par les mesures protectionnistes annoncées aux Etats Unis, le durcissement des conditions financières mondiales, les tensions géopolitiques et le ralentissement de l'économie chinoise. La croissance des économies avancées qui avait ralenti à 1,6 % en 2016 contre 2,1% en 2015, devrait remonter légèrement à 1,9 % en 2017. Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique devrait progresser de 4,5 % en 2017, après un taux de croissance du PIB réel de 4,1 % en 2016 et en 2015.

En Afrique subsaharienne, la croissance qui avait ralenti considérablement pour s'établir à 1,6 % en 2016 après 3,4 % en 2015, devrait remonter à 2,8 % en 2017.

Les économies de l'UEMOA resteraient dynamiques en 2017, avec un taux de croissance du PIB qui pourrait s'établir à 7,3%. Cette performance serait favorisée par l'augmentation de la production agricole, le regain d'activités dans les industries extractives et manufacturières ainsi que la bonne tenue des activités commerciales et celles des services. Par ailleurs, le maintien d'un rythme soutenu des investissements publics et privés dans les infrastructures de base et l'accroissement de l'offre d'énergie électrique contribueraient à améliorer la performance économique de l'Union.

L'atteinte de ces objectifs demeure fortement dépendante non seulement des actions vigoureuses en vue d'améliorer le climat sécuritaire au sein de la Zone et de mobiliser, tant à l'intérieur que sur les marchés internationaux, les ressources nécessaires pour la poursuite des investissements, mais aussi de l'adoption de mesures propres à réduire l'impact de la crise économique au Nigeria sur les performances de certains Etats membres de l'Union, à l'instar du Bénin, du Niger et du Togo.

Au niveau des prix, le taux d'inflation s'élèverait à 1,2%, en variation moyenne en 2017 contre 0,4% en 2016.

La situation des finances publiques porterait l'empreinte de la hausse des dépenses d'investissement et de la faiblesse du taux de pression fiscale, qui se situerait autour de 17%. Le déficit global, base engagements, dons compris se situerait à 4,4% du PIB en 2017, soit 0,4 point de plus qu'en 2016.

Au niveau de la CEMAC, les perspectives macroéconomiques pour 2017 devraient connaître un léger redressement de la croissance économique, avec la remontée des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, et la mise en œuvre des réformes du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), renforcées par les programmes du FMI.

Cette croissance, conjuguée avec les efforts d'ajustement et les réformes mises en œuvre par les États, principalement dans le cadre du PREF-CEMAC, favoriserait le léger recul du déficit budgétaire et du solde extérieur, ainsi que l'amélioration de la situation monétaire.

Ces prévisions optimistes se fondent sur les hypothèses ci-après:

au plan interne :

- une baisse de la production pétrolière (-7,5 %) et de celle de méthanol et autres gaz (-32,5 %) ;
- une consolidation de l'activité du secteur non pétrolier ;

et, au plan externe :

- une appréciation du dollar de 592,7 FCFA en 2016 à 622,4 FCFA en 2017,
- une forte amélioration des termes de l'échange (+22,1 %) en lien avec la remontée des prix des principales matières premières.

Ainsi, la croissance économique de la CEMAC s'établirait sur ces bases, à 2,2% en 2017.

Les tensions inflationnistes seraient également en hausse, mais se maintiendraient légèrement en deçà du seuil communautaire, avec un taux de 2,8% contre 1,1% en 2016.

Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, reculerait de 4,3 % du PIB en 2016 à 5,0% du PIB en 2017.

Enfin, la situation monétaire se caractériserait par un accroissement de la masse monétaire (+10 %), une augmentation des crédits à l'économie (+4,6 %) et des avoirs extérieurs nets (+42,4 %).

Sur le plan professionnel, le secteur de l'Assurance et, dans une moindre mesure, celui de la Réassurance dans la zone CIMA, affichent une assez bonne résilience face aux chocs exogènes, et notamment face à la flambée du dollar américain. A ce niveau, la gestion du risque de change prend tout son sens, particulièrement pour le Réassureur qui travaille dans une comptabilité plurimonétaire.

Au cours de l'année 2017, la zone CIMA se trouve dans une sorte d'effervescence : en effet, la réglementation se fait plus contraignante, avec l'entrée en vigueur des nouveaux textes ou l'arrivée prochaine de la date d'échéance des délais transitoires prévus par lesdits textes, notamment :

- l'application immédiate des dispositions du nouvel article 308 sur « l'Assurance Directe à l'Etranger » ou plutôt la domiciliation de l'Assurance, et la nécessité de réviser tous les programmes de réassurance pour s'y adapter; l'objectif poursuivi par la CIMA dans cette mesure, s'inscrit dans la tendance générale observée dans l'espace afro-asiatique de mobiliser davantage les ressources générées par le secteur des assurances pour augmenter la capacité intérieure de financement des activités économiques des pays. L'exercice 2017 permettra de mesurer les premiers effets de cette décision dans les portefeuilles des compagnies;
- les démarches éventuelles en vue de l'installation de nouveaux acteurs en réassurance ; ici, on sent un peu moins d'empressement, les Réassureurs internationaux préférant, semble-t-il pour l'instant, exploiter des solutions leur permettant d'opérer à partir de leur base habituelle.
- les pourparlers engagés par les compagnies d'assurance de la zone CIMA pour ajuster leur capitalisation au nouveau

seuil minimum de 5 milliards de FCFA édicté par la CIMA, avec toutes les combinaisons possibles allant de la simple ouverture du capital à de nouveaux partenaires, à la fusion, voire la fusion-absorption, avec ou sans prise de contrôle par les nouveaux venus.

Poursuivant son élan dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de rapprochement avec ses cédantes et ses partenaires hors CIMA, la CICA-RE nourrit un optimisme raisonnable, pour améliorer ses performances grâce à ses implantations, au Kenya et en Tunisie.

Au Kenya, la CICA-RE envisage de transformer en filiale son Bureau de Nairobi, dans le respect de la réglementation kényane. Ce Bureau qui couvre les pays de l'Afrique orientale et australe (hormis l'Afrique du Sud), lui permettra de mieux s'intégrer dans le marché du Kenya et celui des pays des communautés économiques de la région, afin de saisir les meilleures opportunités d'affaires et développer son portefeuille.

La succursale de la CICA-RE à Tunis qui peut désormais démarrer ses opérations en toute légalité, permettra à la compagnie de se rapprocher des marchés de l'Afrique du Nord pour plus d'efficacité dans la recherche de nouvelles parts de marché et pour une meilleure offre d'assistance aux cédantes.

Avec de telles ambitions, il est impérieux que la CICA-RE renforce sa surface financière pour toujours demeurer à la hauteur de ses engagements. C'est à cet effet que les Ministres des Finances réunis en Assemblée Générale des Etats Membres, ont décidé le 13 avril 2017, de doter la Compagnie d'un capital autorisé de 50 milliards de FCFA, déjà libéré à hauteur de 30 milliards de FCFA.

C'est dans ces perspectives encourageantes que la CICA-RE évoluera en 2017, et les résultats obtenus jusqu'à présent, dans des circonstances aussi difficiles, constituent pour les actionnaires et pour les partenaires de la CICA-RE, un gage de succès pour les années à venir.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux actionnaires de la CICA-RE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les autres informations prévues par la loi.

I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes explicatives aux états financiers

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables applicables dans le secteur de la réassurance.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités d'éthiques qui nous incombent.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus significatifs lors de l'audit des états financiers de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p>1. Détermination des provisions techniques</p>	<p>Travaux d'audit</p>
<p>La proportion des provisions techniques par rapport au chiffre d'affaires et l'historique des sinistres en tenant compte de son environnement économique et sectoriel est un indicateur significatif d'appréciation de la solidité et de la capacité d'une compagnie de réassurance à faire face à ces engagements de couverture immédiats et futurs.</p> <p>Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2016 à un montant de 36 375 millions FCFA pour un total de bilan- passif de 82 648 millions FCFA, soit 44% du total bilan.</p> <p>Les provisions techniques sont destinées à la prise en charge des sinistres dans le temps. Ces provisions techniques doivent être couvertes par des actifs inscrits au bilan de la Compagnie.</p> <p>La bonne évaluation des provisions techniques permet à la compagnie de réassurance de couvrir les engagements souscrits dans les traités de réassurance et autres engagements résultant des Facultatifs.</p> <p>Une sous estimation de ces provisions et des actifs correspondants exposerait la compagnie à des difficultés de règlements des sinistres, impacterait sa capacité à poursuivre son exploitation et porterait atteinte à son image.</p> <p>L'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie requiert de la part des administrateurs l'utilisation d'hypothèses et jugements significatifs ainsi que la mise en oeuvre de techniques statistiques et actuarielles complexes.</p> <p>L'audit des provisions techniques est ainsi considéré comme un point clé de l'audit, eu égard à l'importance des montants en jeu.</p>	<p>Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le modèle d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction.</p> <p>Nos diligences comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques, 2) l'examen critique du modèle d'évaluation utilisé par la direction afin de nous assurer que les provisions techniques ont été évaluées selon la méthode statistique conformément aux règles et méthodes comptable de la CICA-RE, 3) la validation des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie. 4) Nous avons fait appel à notre actuaire et à notre expert informatique pour recalculer les montants déterminés par la direction, 5) Nous avons mis à l'épreuve la détermination des : <ul style="list-style-type: none"> - Provisions pour sinistres en suspens, - Provisions pour sinistres survenues mais non encore déclarés (Provisions IBNR), - Provisions pour sinistres à payer - La charge de sinistre de compétence 6) Nous avons circularisé les cédantes pour nous assurer de l'exhaustivité des sinistres survenues et déclarés, 7) Nous avons circularisé les récessionnaires pour rapprocher nos comptes et déterminer l'impact de leurs positions dans la détermination des provisions techniques. 8) Nous avons revu l'existence d'actifs tant financiers et immobiliers correspondants au niveau des provisions techniques. 9) Nous avons revu les contrôles sur la gouvernance incluant la participation aux réunions importantes qui font partie du processus d'approbation des charges de provision techniques et, l'appréciation des analyses de la direction et mis à l'épreuve les actions prises suite aux réunions. <p>Sur la base de nos travaux d'audit, nous avons estimé que la méthodologie de détermination des provisions techniques de la CICA-RE, y compris le modèle, les hypothèses et les données clés utilisées par la direction et les administrateurs pour estimer les provisions techniques, sont comparables aux performances historiques et que les provisions techniques déterminées sont appropriées en la circonstance.</p>

2. Créances détenues sur les Compagnies cédantes et rétrocessionnaires – et provisionnements	Travaux d'audit
<p>Au 31 décembre 2016, l'encours des compagnies débitrices s'élève à un montant brut de 22 907 millions FCFA, provisionné à hauteur de 3 835 millions FCFA, soit un encours net de 19 072 millions FCFA, représentant 23% de total bilan-Actif.</p> <p>Les provisions sont essentiellement constatées sur propositions de la Direction Générale, sur la base des informations récoltées à l'occasion de conseils et assemblées générales de la CIMA et des organismes intervenants dans le secteur de l'assurance et la réassurance.</p> <p>Les estimations de dépréciation de créances sur les cédantes font l'objet de jugements et d'hypothèses significatifs de la part de la direction et des administrateurs.</p> <p>Compte tenu de l'importance des créances détenues sur les cédantes et rétrocessionnaires dans les comptes de CICARE et des difficultés éventuelles des cédantes à faire face à leurs obligations, l'audit de ce compte est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons mis l'accent de nos travaux d'audit sur la dépréciation des créances détenues sur les cédantes et rétrocessionnaires sur la revue des données et hypothèses retenues par la direction et les administrateurs. De manière spécifique, notre audit a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier le contrôle interne qui gouverne la constatation de ces créances, leur évaluation et la détermination de leur valeur de réalisation, • Circulariser un échantillon représentatif et rapprocher les données extérieures avec celles de CICA RE, • Mettre à l'épreuve les jugements et hypothèses utilisés par la direction et les administrateurs pour constater la dépréciation des créances, • Tester un échantillon significatif des créances détenues sur les compagnies cédantes et les rétrocessionnaires, • Analyser et procéder au rapprochement avec le solde de la balance avec les éléments probants; • Vérifier les rapprochements périodiques de comptes effectués entre la CICA-RE et les compagnies • Analyser la cadence des recouvrements de créances restant dues et apprécier le niveau de provisionnement des créances au-delà d'une certaine période <p>Sur la base des diligences faites sur la validation des soldes des créances détenues sur les cédantes et les rétrocessionnaires, nous estimons que les hypothèses et données utilisées par la direction et les administrateurs et pour déterminer la charge de provision y afférent, sont comparables aux performances historiques et que les soldes des créances détenues sur les cédantes et les rétrocessionnaires sont appropriés en la circonstance.</p>
3. Dépôts espèces et sinistres au comptant	Travaux d'audit
<p>Les dépôts espèces sont constitués des retenues effectuées à la source par les compagnies cédantes en vue de faire face aux règlements de sinistres pour le compte de la CICA-RE conformément aux dispositions du code CIMA.</p> <p>Les sinistres au comptant représentent des avances faites au profit des assurés pour soutenir les cédantes. Au 31 décembre 2016, l'encours des dépôts espèces et sinistres au comptant s'élève à un montant brut de 20 433 millions FCFA, soit 24,7% de total bilan.</p> <p>La Direction et les Administrateurs recourent à des jugements et hypothèses significatifs pour évaluer le montant des dépôts espèces ainsi que les sinistres au comptant.</p> <p>Les dépôts espèces sont régis par les dispositions du code CIMA et s'imposent aux compagnies de réassurance sans qu'elles n'aient les moyens de leur gestion.</p> <p>Compte tenu de l'importance et la complexité de la tenue de ces montants, l'audit des dépôts espèces et sinistres au comptant est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>L'essentiel de nos tests a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une revue des contrôles régissant la génération des dépôts espèces et des sinistres y afférents, • Circulariser les compagnies cédantes afin de s'assurer qu'elles sont en activité et ainsi confirmer les soldes de la CICA-RE dans leurs livres et les rapprocher avec les soldes de la Compagnie à l'arrêté des comptes, • Analyser et procéder au rapprochement avec le solde de la balance ; • Vérifier l'exploitation des rapprochements périodiques de comptes entre la CICA-RE et les compagnies cédantes; • Vérifier la correcte évaluation des créances à la suite des rapprochements périodiques entre les parties. • Effectuer des tests analytiques de vraisemblance et de cohérence pour s'assurer de la réalité des soldes à l'arrêté des comptes. • Vérifier que des provisions à dû montant ont été constatées en cas de difficultés de la cédante à poursuivre son exploitation. <p>Nous estimons que les hypothèses et jugements utilisés par la direction et les administrateurs sont comparables aux performances historiques et que les soldes des dépôts et sinistres au comptant sont appropriés en la circonstance.</p>

4. Placements et instruments financiers

Travaux d'audit

Les placements et instruments financiers s'analysent comme suit :

Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net
Valeurs mobilières	5 333	-	5 333
Titres de participation	1 603	148	1 455
Titres de placement	1 874	2	1 872
Dépôts à terme (DAT)	16 120		16 120
TOTAL	24 930	150	24 780

Au 31 décembre 2016, l'encours des placements et instruments financiers s'élève à un montant brut de 24 930 millions FCFA, pour une provision de 150 millions FCFA, soit un montant net de 24 780 millions FCFA, représentant 30% du total bilan-Actif.

La CICA-RE a pris des participations dans certaines compagnies d'assurance et autres entités. La valeur de ces participations peut se déprécier selon les performances économiques et financières de ces cédantes et entités. La direction et les administrateurs font appel à des jugements et hypothèses significatifs pour évaluer les titres de participation à l'arrêté des comptes.

La CICA-RE a par ailleurs acquis des titres de placement dont certains sont soit cotés ou non cotés. Il se pose la problématique de la valorisation des titres non cotés à l'arrêté des comptes.

Compte tenu de l'importance des placements et instruments financiers au bilan de CICA RE et des risques de dépréciation de leurs valeurs, l'audit des placements et instruments financiers est considéré comme un point clé de l'audit.

L'essentiel de nos tests sur les placements et instruments financiers a consisté en la mise en oeuvre des diligences suivantes :

- Nous avons revu le contrôle interne régissant la comptabilisation des placements et instruments financiers,
- Nous avons testé le modèle d'évaluation des provisions pour dépréciation des placements et instruments financiers ainsi que la pertinence des hypothèses et le bien fondé des jugements significatifs utilisés par la direction et les administrateurs pour évaluer les placements et instruments financiers.
- Concernant les titres de participation, nous avons obtenu les états financiers audités des entités dans lesquelles la CICA-RE a des participations pour apprécier leurs performances économiques et financières. Lorsque des états financiers audités ne sont pas disponibles, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment celles des entités comparables par secteur économique d'activité.
- Pour les titres de placement cotés, nous avons obtenu les valeurs boursières afin d'évaluer leur performance. Pour les titres de placement non cotés, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment la méthode d'évaluation d'entités comparables par secteur d'activité, pour apprécier leur performance et s'il y a lieu, de considérer la constitution de provision.
- Concernant les valeurs mobilières de placements, nous avons déterminé qu'elles n'avaient pas fait l'objet de moins-value durable pouvant justifier une dépréciation.
- Concernant les dépôts à terme, nous avons circularisé les banques de dépôt et avons validés les documents probants.

Nous estimons que les jugements et hypothèses utilisés par la direction et les administrateurs sont comparables avec celles du marché, en accord avec les bonnes pratiques et les données clé pour estimer la valeur comptable des placements et instruments financiers, sont appropriées en la circonstance.

Responsabilités des administrateurs vis-à-vis des états financiers annuels

Les administrateurs sont responsables de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable des compagnies d'assurance et de réassurance de la zone CIMA ainsi que du contrôle interne qu'ils estiment nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de la fraude ou d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les administrateurs doivent apprécier la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, à rapporter, le cas échéant, les informations relatives à la continuité de l'exploitation et à le faire sur la base de la continuité d'exploitation, à moins que les administrateurs entendent liquider la Compagnie ou mettre fin à son exploitation, ou qu'ils n'ont d'autres alternatives que de le faire ainsi.

Il incombe au Conseil d'Administration, notamment au Comité d'Audit, de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Compagnie.

Responsabilités du commissaire aux comptes vis-à-vis des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISAs), nous exerçons notre jugement professionnel et gardons le scepticisme professionnel tout au long de la mission d'audit. Par ailleurs, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers qu'elles proviennent de la fraude ou qu'elles résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des diligences pour traiter ces risques et, obtenons des éléments probants suffisants et appropriés qui soutiennent le fondement de notre opinion. Le risque de non détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui résultant d'erreurs, puisque la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne applicable à l'audit permettant de concevoir des diligences appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Compagnie.
- Evaluons le caractère approprié des règles et méthodes comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables faites et les déclarations et informations données en annexes des états financiers par la Direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par les Administrateurs du fondement comptable de continuité de l'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, si une incertitude significative existe, due à des événements et conditions qui jettent un doute sérieux sur la capacité de la Compagnie à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'utilisateur des états financiers dans notre rapport d'audit par référence à l'information relayée en annexe aux états financiers ou, si cette information est incomplète, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les évidences obtenues à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions et événements futurs peuvent contraindre la Compagnie à arrêter la poursuite de ses activités.
- Evaluons la présentation générale, l'organisation et le contenu des états financiers, y compris les notes aux états financiers, et si les états financiers présentent les événements et transactions sous-jacents de sorte à leur donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les Administrateurs concernant, entre autres, le plan, l'étendue et l'exécution de l'audit, les faiblesses significatives d'audit y compris celles liées au contrôle interne identifiées au cours de l'audit.

Nous fournissons également aux Administrateurs une déclaration que nous avons satisfait aux exigences d'éthique relatives à l'indépendance et, les informons de toutes relations et autres sujets pouvant raisonnablement porter atteinte à notre indépendance et, le cas échéant, les mesures de sauvegarde.

A partir des informations communiquées aux Administrateurs, nous relevons les points les plus significatifs identifiés lors de l'audit des états financiers de l'exercice sous revue qui sont ainsi considérés comme des points clés de l'audit. Nous présentons ces points dans notre rapport d'audit à moins que des dispositions légales ou réglementaires en disposent autrement ou lorsque, dans le cas extrême, nous décidions que le cas ne doit pas être présenté dans notre rapport d'audit en considération de conséquences adverses pouvant raisonnablement nuire à l'intérêt public.

II. VÉRIFICATIONS ET AUTRES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les vérifications spécifiques et autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 30 Mai 2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Coulibaly', with a stylized flourish at the end.

MOUSTAPHA COULIBALY
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Compagnie, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Selon les dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il s'agit des conventions ci-après :

- toute convention entre une société anonyme et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux adjoints ;
- toute convention entre une société et un Actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société ;
- toute convention à laquelle un Administrateur, un Directeur Général, un Directeur Général adjoint ou un Actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est indirectement intéressé ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;
- toute convention intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des Administrateurs, le Directeur Général, le Directeur Général adjoint ou un Actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou autre dirigeant social de la personne morale contractante.

Ces conventions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et avis doit en être donné aux Commissaires aux comptes qui présentent à l'Assemblée un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sous revue

Convention de mise en place d'un Réseau Privé de Télécommunications par VSAT pour la CICA-RE

Administrateur Concerné : Jean Kacou Diagou - Nature et Objet :

NSIA Technologies a signé avec la CICA-RE au cours de l'exercice 2014, un contrat pour la mise en place d'un Réseau Privé de Télécommunications par VSAT pour la CICA-RE. NSIA Technologies fait partie du groupe NSIA qui est actionnaire de la CICA-RE et représenté à son Conseil d'Administration par son Président Directeur Général, M. Jean Kacou Diagou

Par cette convention, les deux parties s'engagent comme suit :

NSIA Technologies

NSIA Technologies s'engage, par les présentes, à exécuter toutes ses obligations techniques vis-à-vis de la CICA-RE, notamment celles définies dans le cahier des charges portant sur l'acquisition, l'installation et l'exploitation d'un Réseau Privé de Télécommunication par VSAT pour CICA-RE et, dans les délais spécifiés.

CICA-RE

La CICA-RE s'engage à :

- Faciliter l'accès à ses bureaux régionaux à NSIA TECHNOLOGIES,
- Mettre à la disposition de NSIA Technologies toutes les informations et données nécessaires pour la mise en oeuvre du Projet,
- Se conformer au planning de décaissement tel que convenu d'accord parties et joint en annexe du protocole d'accord.

Modalités financières :

Le coût du projet revêt deux volets spécifiques :

- L'investissement en équipements (Antennes VSAT et Accessoires et Equipements indirect) : 27 779 000 FCFA ;
- Les coûts récurrents annuels (d'internet, de maintenance et d'interconnexion) : 35 814 000 FCFA.

Abidjan, le 30 Mai 2017



MOUSTAPHA COULIBALY
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF	MONTANT BRUT 2016	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET 2016	MONTANT* NET 2015
CHARGES IMMOBILISEES	38 057 460	252 994 589	127 532 871	203 638 363
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9 370 529 063	2 937 551 076	6 432 977 987	6 169 376 293
IMMEUBLES	6 079 141 959	798 594 966	5 280 546 993	4 653 245 018
MATERIEL, MOBILIER, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	2 912 242 275	2 032 013 156	880 229 119	688 170 578
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 627 464	106 942 954	13 684 510	17 113 791
IMMOBILISATIONS EN COURS	258 517 365		258 517 365	810 846 906
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	29 595 862 448	148 549 145	29 447 313 303	27 817 656 238
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	20 432 706 228		20 432 706 228	19 904 116 739
DEPOTS POUR SINISTRES AU COMPTANT	1 598 830 190		1 598 830 190	1 705 650 870
VALEURS MOBILIERES	5 333 643 998		5 333 643 998	4 293 875 200
PRETS	609 653 547		609 653 547	639 580 250
TITRES DE PARTICIPATION	1 603 061 704	148 549 145	1 454 512 559	1 258 386 739
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	17 966 781		17 966 781	16 046 440
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 346 918 971	3 339 094 810	36 007 824 161	34 190 670 894
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
BRANCHE VIE	131 468 141		131 468 141	152 046 483
PROVISIONS MATHEMATIQUES	92 801 041		92 801 041	0
PROVISIONS DE SINISTRES	38 667 100		38 667 100	152 046 483
BRANCHES ELEMENTAIRES	6 565 626 705		6 565 626 705	4 567 345 741
PROVISIONS DE PRIMES	338 445 007		338 445 007	41 869 713
PROVISIONS DE SINISTRES	6 227 181 698		6 227 181 698	4 525 476 028
TOTAL PART DES RETROCESSIONNAIRES	6 697 094 846	0	6 697 094 846	4 719 392 224
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES				
COMPAGNIES DEBITRICES	22 907 665 201	3 835 278 823	19 072 386 378	17 546 241 314
AUTRES DEBITEURS	128 376 820	0	128 376 820	93 888 170
COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)	323 079 503		323 079 503	321 822 328
TITRES DE PLACEMENT	1 874 254 735	1 778 935	1 872 475 800	2 284 085 277
CHEQUES ET COUPONS A ENCAISSER	158 777 331		158 777 331	58 445 330
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	18 383 959 814		18 383 959 814	20 671 662 408
CAISSE	4 268 160		4 268 160	9 565 230
TOTAL VALEURS REALISABLES OU DISPONIBLES	43 780 381 564	3 837 057 758	39 943 323 806	40 985 710 057
TOTAL GENERAL	89 824 395 381	7 176 152 568	82 648 242 812	79 895 773 175

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

PASSIF	MONTANT NET 2016	MONTANT NET 2015
CAPITAL PROPRES ET RESERVES		
CAPITAL SOCIAL	20 000 000 000	20 000 000 000
PRIME D'EMISSION	1 740 600 000	1 740 600 000
RESERVE LEGALE	1 972 385 748	1 648 354 901
RESERVES FACULTATIVES	8 216 713 142	6 300 435 698
RESERVES POUR CATASTROPHES	901 014 153	901 014 153
REPORT A NOUVEAU		
TOTAL	32 830 713 043	30 590 404 752
RESERVES REGLEMENTEES		
RESERVES POUR FLUCTUATION DE CHANGE	69 655 412	438 622 860
RESERVES POUR FLUCTUATION DE LA SINISTRALITE	2 517 051 361	2 517 051 361
TOTAL	2 586 706 773	2 955 674 221
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES	44 240 000	
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	418 028 956	366 568 678
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 600 000	6 600 000
DETTES POUR ESPECES DEPOSEES PAR LES RETROCESSIONNAIRES EN REPRESENTATION D'ENGAGEMENTS TECHNIQUES	354 725 473	379 613 559
TOTAL	823 594 429	752 782 237
PROVISIONS TECHNIQUES		
BRANCHES VIE	3 229 600 156	2 665 307 682
PROVISIONS MATHEMATIQUES	2 041 922 899	1 696 927 983
PROVISIONS DE SINISTRES	1 187 677 257	968 379 699
BRANCHES ELEMENTAIRES	33 145 290 819	32 394 562 479
PROVISIONS DE PRIMES	4 692 443 309	5 064 573 338
PROVISIONS DE SINISTRES	28 452 847 510	27 329 989 141
TOTAL	36 374 890 975	35 059 870 161
DETTES A COURT TERME		
COMPAGNIES CREDITRICES	5 298 177 441	6 330 177 537
CREDITEURS DIVERS	419 466 430	448 267 793
COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)	533 598 031	518 287 999
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX		
TOTAL	6 251 241 902	7 296 733 329
RESULTAT (BENEFICE DE L'EXERCICE)	3 781 095 690	3 240 308 475
TOTAL GÉNÉRAL	82 648 242 812	79 895 773 175

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE - EXERCICE 2016

DÉBIT	OPERATION BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2016	OPERATIONS NETTES 2015
I BRANCHES VIE (V)				
SINISTRES				
Sinistres réglés	1 709 337 118	0	1 709 337 118	1 371 005 387
à ajouter : provisions de sinistres à la clôture de l'exercice	1 187 677 257	38 667 100	1 149 010 157	816 333 216
à déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	964 914 641	152 046 483	812 868 158	510 293 963
SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE	1 932 099 734	-113 379 383	2 045 479 117	1 677 044 640
COMMISSIONS ET COURTAGES	1 193 863 32	58 918 003	1 134 945 322	995 566 175
II BRANCHES NON VIE (NV)				
SINISTRES				
Sinistres réglés	16 199 689 984	1 058 341 714	1 5 141 348 270	13 293 967 895
à ajouter : provisions de sinistres à la clôture de l'exercice	28 452 847 510	6 227 181 698	22 225 665 812	22 804 513 113
à déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	27 554 322 950	4 525 461 856	23 028 861 094	24 660 738 566
SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE	17 098 214 544	2 760 061 556	14 338 152 988	11 437 742 442
COMMISSIONS ET COURTAGES	8 450 237 351	99 984 578	8 350 252 773	7 355 363 572
III AUTRES CHARGES				
FRAIS DE PERSONNEL			2 488 254 456	2 179 097 083
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS			885 332 125	783 271 471
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS			262 944 807	204 026 454
FRAIS DIVERS DE GESTION			1 060 274 880	904 937 929
FRAIS FINANCIERS			86 706 390	50 511 716
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			592 799 103	521 828 421
TOTAL AUTRES CHARGES			5 376 311 761	4 643 673 074
RESULTAT : BENEFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE			5 576 259 387	4 806 943 474
TOTAL GENERAL			36 821 401 348	30 916 333 376

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE - EXERCICE 2016

CRÉDIT	OPERATIONS BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2016	OPERATIONS NETTES 2015
I BRANCHES VIE (V)				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	5 109 634 810	238 139 319	4 871 495 491	4 292 280 424
à ajouter : provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice	1 696 748 121	0	1 696 748 121	1 664 946 863
à déduire : provisions mathématiques à la clôture de l'exercice	2 041 922 899	92 801 041	1 949 121 858	1 696 927 983
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	4 764 460 032	145 338 278	4 619 121 754	4 260 299 304
II BRANCHES NON VIE (NV)				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	33 118 975 617	3 797 084 031	29 321 891 586	24 374 709 461
à ajouter : provisions de primes à l'ouverture de l'exercice	5 103 966 837	41 869 793	5 062 097 044	5 046 212 142
à déduire : provisions de primes à la clôture de l'exercice	4 692 443 309	338 445 007	4 353 998 302	5 022 703 625
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	33 530 499 145	3 500 508 817	30 029 990 32	24 398 217 978
III PRODUITS FINANCIERS			2 171 344 26	2 257 066 094
INTERETS BANCAIRES			1 045 375 994	1 057 205 068
INTERETS DES PRETS ET AUTRES REVENUS			803 207 008	829 726 786
INTERETS SUR DEPOTS ESPECES			322 761 264	370 134 240
V AUTRES PRODUITS			945 000	750 000
PRODUITS ACCESSOIRES			945 000	750 000
TOTAL III + IV			2 172 289 266	2 257 816 094
TOTAL GENERAL			36 821 401 348	30 916 333 376

COMPTE GENERAL DE PERTES ET PROFITS - EXERCICE 2016

DEBIT	2016	2015
Pertes sur exercices antérieurs	62 689 403	21 022 689
Dotations aux provisions HE	1 449 559 277	791 624 986
Pertes de change	122 126 345	438 970 769
Autres pertes exceptionnelles	359 744 602	559 656 408
Bénéfice net de l'exercice	3 781 095 690	3 240 308 475
TOTAL	5 775 215 317	5 051 583 327

CREDIT	2016	2015
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	5 576 259 387	4 806 943 474
Profits sur exercices antérieurs	13 124 455	52 228 142
Reprises de provision HE	108 227 390	39 001 768
Profits de change	9 507 166	14 664 332
Autres profits exceptionnels divers	68 096 919	138 745 611
TOTAL	5 775 215 317	5 051 583 327

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE EN F CFA

Eléments	2016	2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat avant Produits & charges financiers, impôts et éléments exceptionnels	3 491 621 511	2 540 918 930
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
+ Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	483 909 212	711 237 275
- Reprises sur provisions	-110 016 658	-142 594 509
= Résultat brut d'exploitation	3 865 514 065	3 109 561 696
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (r B.F.R.E.) :		
- Variation des créances d'exploitation	-3 127 984 034	-1 497 880 741
+ Variation des dettes d'exploitation	-68 544 491	1 549 681 601
= Flux net de trésorerie d'exploitation	668 985 540	3 161 362 556
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité:</i>		
- Frais financiers	-86 706 390	-50 511 716
+ Produits financiers	2 171 344 266	2 257 066 094
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-1 994 119 627	-1 755 806 493
+ Produits exceptionnels liées à l'activité	198 955 930	292 578 996
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	958 459 719	3 904 689 437
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations	-2 287 874 581	-2 216 213 148
+ Réductions d'immobilisations financières	136 747 383	1 785 808 334
+ / - Variation des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations		
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-2 151 127 198	-430 404 814
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT		
+ Prime d'émission libérée au cours de la période	0	0
+ Capital libéré au cours de la période	0	0
- Dividendes versés	-1 000 000 184	-800 000 000
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 000 000 184	-800 000 000
VARIATION DE TRESORERIE (A + B + C)		
	-2 192 667 663	2 674 284 623
+ Trésorerie d'ouverture	20 739 672 969	18 065 388 346
= Trésorerie de clôture	18 547 005 306	20 739 672 969

35^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA CICA-RE 29-30 JUIN 2017 - BAMAKO (REPUBLIQUE DU MALI)

RESOLUTIONS

Première Résolution - Relative à l'approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes (exercice 2016)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers et les conventions réglementées, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016

Deuxième Résolution - Relative à l'affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice 2016 s'élève à trois milliards sept cent quatre vingt et un millions quatre vingt quinze mille six cent quatre vingt dix (3 781 095 690) FCFA, décide de l'affecter comme suit :

Réserve Légale (1/10 du bénéfice de l'exercice)	378 109 569 FCFA
Réserve facultative	2 267 986 121 FCFA
Bénéfice à distribuer	1 135 000 000 FCFA

Total **3 781 095 690 FCFA**

Troisième Résolution - Relative aux conditions d'exercice des fonctions d'Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de reconduire la rémunération globale annuelle du Conseil pour un montant de quatre vingt neuf millions cinq cent mille (89 500 000) FCFA, à effet du 1^{er} janvier 2017, à charge pour le Conseil d'en assurer la répartition.

Quatrième Résolution - Relative à l'élection d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'Annexe B de l'Accord portant création de la CICA-RE tel que modifié par la 8^{ème} Assemblée Générale des Etats Membres tenue le 13 avril 2017 à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), désigne, en qualité d'Administrateurs, pour un mandat à effet du 1^{er} juillet 2017 jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019, les personnes dont les noms suivent :

Monsieur	KOUPAKI	Odon Bolarinwa	pour le groupe CONGO-BENIN
Madame	OUEDRAOGO	Mamou	pour le Burkina Faso
Monsieur	EZO'O ENGOLO	Blaise Abel	pour la République du Cameroun
Monsieur	MAYERE YOLONGUERE	Valentin	pour le groupe MALI-RCA-NIGER
Monsieur	DIARASSOUBA	Karim	pour la République de Côte d'Ivoire
Madame	AMAHEBA KOHO	Prisca Raymonda NLEND	pour la République Gabonaise
Monsieur	DEME	Mamadou	pour la République du Sénégal
Monsieur	ADAM	Malloum Saleh	pour le groupe TOGO-TCHAD
Monsieur	JOHNSON	Boa Roger	pour les Privés Ivoiriens
Monsieur	TOURE	Bassary	pour la BOAD
Monsieur	DIALLO	Ahmadou Abdoulaye	pour le groupe Chanas Assurances-FSA
Monsieur	DIAW	Moussa	pour le collège «Autres Sociétés d'Assurances»

Cinquième Résolution - Relative à la date et au lieu de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, n'ayant reçu aucune invitation officielle pour la tenue de sa prochaine session, demande à la Direction Générale de se rapprocher des Etats Membres pour susciter leur intérêt à organiser les réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire. A défaut d'invitation, l'Assemblée Générale Ordinaire tiendra sa prochaine réunion au mois de Juin 2018 dans l'Etat du Siège de la Compagnie.

Sixième Résolution - Relative à la motion de remerciement au pays hôte

L'Assemblée Générale Ordinaire exprime ses sincères remerciements au Gouvernement du Mali pour l'accueil, l'hospitalité et toutes les facilités qui ont permis de tenir avec succès sa 35^{ème} réunion à Bamako.

L'Assemblée Générale Ordinaire demande à son Président de transmettre, par l'intermédiaire des Autorités compétentes, au Chef de l'Etat, au Gouvernement et au peuple malien, sa gratitude pour le soutien apporté à la CICA-RE et pour la généreuse manifestation de fraternité et d'amitié à l'endroit des participants venus des différents pays.

ECHOS DES TRAVAUX DE LA 35^{ème} ASSEMBLEE



Cérémonie d'ouverture de la 35^{ème} Assemblée ordinaire. Photo de famille



Cérémonie d'ouverture. Présidium



Travaux de la 35^{ème} Assemblée Générale ordinaire



Diner de gala. Table d'honneur



Vue partielle du diner de gala



Le president YOKA remettant une attestation à une séminariste



Le directeur général Mr KOUAME remettant une attestation à un séminariste



Madame NLEND, directrice des assurances Gabon remettant une attestation à un séminariste

